

COMMUNE DE BAZOCHES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 février 2019

Convocation : 07 février 2019

L'an deux mil dix-neuf

Le quatorze février à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de BAZOCHES, dûment convoqués se sont réunis, en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Robert SAUTEREL, Maire.

Etaient présents : MM les Conseillers municipaux : Robert SAUTEREL, Jean-Marie PAUTRAT, Sabine LEON-DUFOUR, Anne-Marie LEPRINCE-GRANGER, Gilles CHAPUIS, Jean-François SÉRON.

Absents excusés : Pierre COLAS (pouvoir à Robert SAUTEREL), Patricia SPANIOL (donne pouvoir à Anne-Marie LEPRINCE-GRANGER), Philippe GRIGNON.

Secrétaire de séance : Sabine LEON-DUFOUR

Le compte rendu de la séance précédente est adopté.

1) **CHANGEMENT D'USAGE DES LOCAUX D'HABITATION**

Le conseil approuve à l'unanimité l'adhésion à la plateforme Déclaloc pour la collecte de la taxe de séjour concernant les meublés de tourisme.

2) **ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LA SARL LA GRANDE PANSE**

Le Conseil municipal ne formule aucune opposition à la demande formulée par la SARL « La Grande Panse » en vue d'obtenir une autorisation environnementale pour l'exploitation d'une unité de méthanisation agricole, située sur le territoire de la commune de Saint-Aubin-des-Chaumes.

3) **AVENANT SUR LA 2^{ème} TRANCHE DES TRAVAUX DU RESEAU D'EAU**

Les travaux ayant légèrement dépassé le marché prévu, le Conseil municipal approuve à l'unanimité un avenant pour un montant de 1000 € HT.

4) **DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la candidature de la commune auprès du SIEEEN pour l'installation d'une borne de recharge électrique, mais celui-ci ne prendra la décision finale de l'installation qu'en fonction du coût de fonctionnement.

5) **CANDIDATURE A UN POINT WIFI 4EU**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la candidature pour un point WIFI avec un seul identifiant et un seul mot de passe pour toute la Nièvre.

Le Conseil prendra la décision finale de l'acquiescer en fonction du coût de fonctionnement.

6) **PROJET TERRITOIRE ZERO CHÔMEUR DE LONGUE DUREE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise en œuvre de l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée » initiée par le Pays Nivernais Morvan, dans le cadre du territoire défini à cet effet, ancien canton de Lormes.

QUESTIONS DIVERSES

- La 3^{ème} tranche de travaux du réseau d'eau (réfection du château d'eau) doit commencer dans les prochains jours.
- Les travaux de l'abri à matériel sont prévus en avril.
- Un troisième devis est demandé pour les travaux des toitures des sacristies.
- Les travaux à Champignolles le Bas doivent reprendre la semaine prochaine.
- Le revêtement de la Route des Vieilles Vignes, de la Croix Blanche à Champignolles le Bas, est prévu en mai/juin.

Fin de séance à 20H15

COMMUNE DE BAZOCHES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 octobre 2019

Convocation : 07 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf

Le onze octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de BAZOCHES, dûment convoqués se sont réunis, en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Robert SAUTEREL, Maire.

Etaient présents : MM les Conseillers municipaux : Robert SAUTEREL, Jean-Marie PAUTRAT, Sabine LEON-DUFOUR, Anne-Marie LEPRINCE-GRANGER, Gilles CHAPUIS, Pierre COLAS, Jean-François SÉRON.

Absents excusés : Patricia SPANIOL (pouvoir à Anne-Marie LEPRINCE-GRANGER)

Absent : Philippe GRIGNON

Secrétaire de séance : Sabine LEON-DUFOUR

Le compte rendu de la séance précédente est adopté.

1) PARCELLE C 627 – LIEU-DIT VASSY

Dans le document d'urbanisme (PLU), la parcelle C 627 se trouve en zone N (non constructible) à proximité d'une zone UA (zone d'habitats et d'activités compatibles). Le propriétaire, Monsieur De Galzain, souhaitant y construire une dépendance, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour que cette parcelle soit constructible.

Nous demandons aux services de l'état, Mme la Préfète et la DDT, d'étudier cette proposition dans l'attente d'une révision du PLU.

2) AUTORISATION DEMANDE DE PRET POUR LE RESEAU D'EAU SUR 30 ANS ET DE PRET TVA SUR 2 ANS

Les trois tranches de travaux du réseau d'eau sont terminées. Afin de financer le solde, nous devons emprunter pour les 20 % qui restent et la TVA qui sera récupérée dans deux ans ; d'où un emprunt de 72 000 € sur 30 ans au taux de 0.92 % et un emprunt de 68 000 € sur 2 ans au taux de 0.29 %, financés par le Crédit Agricole (meilleurs taux). Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition et donne tout pouvoir au Maire pour signer les contrats.

3) DCE 2019

La DCE 2019, d'un montant de 3 095 € sera affectée à la compétence voirie de la communauté de communes. Accord à l'unanimité du conseil.

4) ONE

Autorisation de martelage des parcelles 9 et 10 pour les prochains affouages. Accord à l'unanimité du conseil.

5) RUE ROULOT – VC 16

Cette rue à sens unique, extrêmement étroite, avec un pont en pierres sèches sur le ruisseau de Bazoches, ne pouvant plus supporter de grosses charges, le conseil, à l'unanimité, décide de limiter le tonnage à 3,5 tonnes par arrêté municipal.

6) PLAN DE FINANCEMENT DES SACRISTIES DE L'EGLISE

Présentation du plan de financement de l'ensemble des travaux pour un coût de 16 262.00 € HT financés par 80 % de subventions, 20 % est à la charge de la commune, soit 3 052.59 €. Accord à l'unanimité du conseil.

7) REGLEMENT DU SERVICE D'EAU

Le conseil adopte à l'unanimité le nouveau règlement du service d'eau.
Ce règlement sera distribué aux abonnés du réseau d'eau en fin d'année.

8) DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET DU SERVICE D'EAU

Dépenses imprévues de 6 456.30 € HT concernant l'échange d'une pompe à la station de pompage tombée en panne.
Accord à l'unanimité du conseil.

QUESTIONS DIVERSES

- Cimetière : la réalisation du Jardin du Souvenir est achevée,
- La Route des Vieilles Vignes est terminée,
- L'appentis dans la cour de la mairie est terminé,
- Enfouissement EDF/France Télécom à Champignolles le Bas : moins-value de 10 000 € par rapport au devis initial,
- Maison communale : portes et volets à repeindre (couleur identique),
- Le repas de fin d'année aura lieu le 08 décembre 2019. Des devis seront demandés à De Souza, Macadré, Atelier des Saveurs.
- Tour de table pour les prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2020 : les conseillers sont en cours de réflexion quant à leur candidature.
- Interventions de membres du mouvement « Nous voulons des Coquelicots », présents dans la salle, contre les pesticides sur le territoire de la commune.

Fin de séance à 21H00